

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

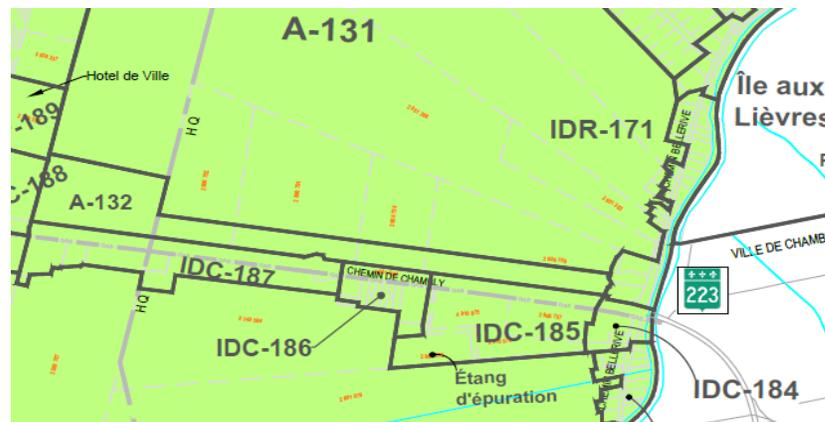
**Demande de participation à un référendum
Second projet de résolution PPCMOI no 451-01-2019**

Aux personnes intéressées, ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, à l'égard du second projet de résolution PPCMOI no 451-01-2019 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), accordant la construction de bâtiments commerciaux et l'installation d'enseignes sur l'ensemble de la propriété à l'angle du chemin de Chambly (route 112) et du chemin Bellerive – Zone commerciale IDC-185 – Pour le projet commercial Faubourg Carignan adopté le 4 septembre 2019.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation, le conseil municipal a adopté lors de la séance du 4 septembre 2019, le second projet de résolution PPCMOI no 451-01-2019.
2. Ce second projet de résolution contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës, afin que le projet de résolution qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Le projet de résolution no 451-01-2019 concerne la zone IDC-185 et les zones contiguës : IDC-184, IDC-183, IDC-186 et A-132, telles qu'illustrées ci-dessous. Un plan détaillé des zones est disponible à la Ville.



3. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - Être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 17 septembre 2019 à 16 h 30;
 - Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 personnes ou dans le cas contraire par la majorité d'entre elles.
4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière durant les heures régulières de bureau.
5. Toutes les dispositions du second projet de résolution PPCMOI no 451-01-2019 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
6. Le second projet de résolution ainsi que la description des zones peuvent être consultés à l'hôtel de ville durant les heures normales de bureau.

Donné à Carignan, ce 9 septembre 2019

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 9 septembre 2019 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 9 septembre 2019.

Donné à Carignan, ce 9 septembre 2019

Ève Poulin, avocate
Greffière